

## **DM 2** **à rendre mardi 3 mars**

L'avenir de l'humanité est la première obligation du comportement collectif humain à l'âge de la civilisation technique devenue « toute-puissante » *modo negativo*. Manifestement l'avenir de la nature y est compris comme condition *sine qua non*, mais même indépendamment de cela, c'est une responsabilité métaphysique en et pour soi, depuis que l'homme est devenu dangereux non seulement pour lui-même, mais pour la biosphère entière. Même si les deux choses se laissaient séparer – c'est-à-dire si, avec un environnement ravagé (et remplacé en grande partie par des artefacts), une vie digne d'être appelée humaine était possible pour nos descendants – la plénitude de vie produite pendant le long travail créateur de la nature, et maintenant livrée entre nos mains, aurait droit à notre protection pour son propre bien. Mais puisqu'en effet les deux choses sont inséparables, sans caricaturer l'image de l'homme, et qu'au contraire dans le plus décisif, à savoir l'alternative « préservation ou destruction », l'intérêt de l'homme coïncide avec celui du reste de la vie qui est sa patrie terrestre au sens le plus sublime de ce mot, nous pouvons traiter les deux obligations sous le concept directeur de *l'obligation pour l'homme* comme une seule obligation, sans pour autant succomber à une réduction anthropocentrique. [...]

Dans le choix entre l'homme et la nature, tel qu'il se pose toujours à nouveau, dans chaque cas particulier de la lutte pour l'existence, l'homme vient sans doute toujours en premier et la nature, même une fois admise sa dignité, doit lui céder le pas, ainsi qu'à sa dignité supérieure. Ou bien, à supposer qu'on conteste ici l'idée d'un quelconque droit « supérieur », c'est pourtant la nature elle-même qui veut que l'égoïsme des espèces vienne d'abord, et l'exercice du pouvoir humain à l'encontre du reste du monde vivant est un droit naturel, résultant seulement de sa capacité. C'était pratiquement là le point de vue de toutes les époques au cours desquelles la nature paraissait globalement invulnérable, et la raison pour laquelle elle paraissait être à la libre disposition de l'homme pour qu'il en use à sa guise. Mais même si l'obligation à l'égard de l'homme continue encore à avoir une valeur absolue, elle n'en inclut pas moins désormais la nature comme condition de sa propre survie et comme un des éléments de sa propre complétude existentielle. Nous allons encore plus loin et nous disons que la solidarité de destin entre l'homme et la nature, solidarité nouvellement découverte à travers le danger, nous fait également redécouvrir la dignité autonome de la nature et nous commande de respecter son intégrité par-delà l'aspect utilitaire. [...]

C'est seulement la supériorité de la pensée et le pouvoir de la civilisation technique qu'elle a rendu possible qui mettaient une forme de vie, « l'homme », en état de mettre en danger toutes les autres (et aussi également lui-même). La nature ne pouvait prendre de risque plus grand que de laisser naître l'homme, et toute conception aristotélicienne de la téléologie de la nature intégrale (*physis*) qui est à son propre service et qui s'intègre pour former un tout est réfutée par ceci que même un Aristote ne pouvait pas encore pressentir. Pour lui c'était la raison théorique dans l'homme qui transcende la nature, sans assurément l'endommager par sa contemplation. L'intellect pratique émancipé qu'a produit la « science », un héritage de cet intellect théorique, n'oppose pas seulement sa pensée, mais encore son agir, à la nature d'une manière qui n'est plus guère compatible avec le fonctionnement inconscient de l'ensemble : dans l'homme, la nature s'est perturbée elle-même, et c'est seulement dans sa faculté morale (que nous pouvons encore lui imputer comme le reste) qu'elle a laissé ouverte une issue incertaine à l'assurance ébranlée de l'autorégulation. Le fait que sa cause soit dorénavant suspendue à cela — ou disons plus modestement : le fait que tant de choses dépendent de ce que l'homme peut voir de cette cause — a quelque chose d'effrayant. Après les dimensions temporelles de l'évolution et même celles bien plus petites de l'histoire humaine, ceci est un tournant presque subit dans le destin de la nature. Sa possibilité était contenue dans l'essence du savoir et du vouloir indépendants du monde qui firent irruption dans le monde avec l'homme, mais sa réalité a lentement mûri et ensuite, brusquement, elle fut là. En ce siècle fut atteint le point depuis longtemps préparé, où le danger devient manifeste et critique. Le pouvoir, associé à la raison, entraîne de soi la responsabilité. Cela allait de soi depuis toujours

concernant le domaine intersubjectif. Le fait que depuis peu la responsabilité s'étende au-delà jusqu'à l'état de la biosphère et la survie future de l'espèce humaine est simplement donné avec l'extension du pouvoir sur ces choses qui est en premier lieu un pouvoir de destruction. Le pouvoir et le danger dévoilent une obligation qui, par la solidarité avec le reste, une solidarité soustraite au choix, s'étend de l'être propre à l'être général sans même un consentement particulier.

Hans Jonas, *Le Principe Responsabilité*, 1979

### **Rappel des consignes**

- *Utiliser uniquement un stylo noir ou bleu foncé non effaçable pour la rédaction de votre composition; d'autres couleurs, excepté le vert, bleu clair ou turquoise, peuvent être utilisées pour la mise en évidence des résultats.*
- *Ne pas utiliser de correcteur.*

### **Résumé**

La présentation générale, la lisibilité, l'orthographe, la ponctuation, la qualité de la rédaction et la clarté des propos entreront pour une part importante dans l'appréciation de la copie.

Vous résumerez le texte en 100 mots  $\pm$  10%.

Votre résumé devra impérativement être rédigé sur le Document réponse dans le cadre prévu à cet effet.

Vous écrirez un mot par trait pointillé. Vous indiquerez par une double barre verticale les changements de paragraphe.

Le respect du nombre total de mots utilisés avec une tolérance de  $\pm$  10% représente un part significative du barème d'évaluation du résumé.

NB : chaque candidat dispose d'un seul Document Réponse.

#### RAPPEL

On appelle *mot*, toute unité typographique signifiante séparée d'une autre par un espace ou un tiret.

Exemple : *c'est-à-dire* = 4 mots

*j'espère* = 2 mots

*après-midi* = 2 mots

Mais : *aujourd'hui* = 1 mot

*socio-économique* = 1 mot

puisque les 2 unités typographiques n'ont pas de sens à elles seules

*a-t-il* = 2 mots

car « t » n'a pas une signification propre.

Attention : un pourcentage, une date, un sigle = 1 mot.

Exemples de rédaction sur le Document Réponse :

c'	est-	à-	dire
.....	.....	.....	.....

a-t-	il
.....	.....

